



République Française  
Liberté Egalité Fraternité

PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	Référence du dossier
Demande déposée le <b>04/12/2024</b> Dossier complet le <b>04/12/2024</b> Avis dépôt affiché en Mairie le	<b>N°PC 024 226 24 00014</b>
Par : Monsieur SICARD Christophe Demeurant à : 742 route de Bonzac 33910 SAVIGNAC DE L ISLE Pour : Construction d'une maison individuelle Sur un terrain sis à : 1 chemin de la Carreyre 24230 LAMOTHE-MONTRAVEL	

**Le Maire de la Ville de LAMOTHE-MONTRAVEL ;**

**VU** le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

**VU** le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), ayant valeur de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) approuvé en Conseil Communautaire le 27/09/2018, puis modifié en date du 05/11/2024 ;

**Considérant** la demande de permis de construire **PC 024 226 24 00014** présentée le 04/12/2024 par Monsieur SICARD Christophe relative à :

- Un projet de construction d'une maison individuelle ;
- Sur un terrain situé : Rue de la Carreyre 24230 LAMOTHE-MONTRAVEL ;
- Pour une surface de plancher créée de 75,39 m<sup>2</sup> ;

**Considérant** les pièces annexées au dossier ;

**Considérant** le projet situé en zone UA ;

**Considérant** l'avis d'Agur en date du 05/12/2024 ;

**Considérant** l'avis Favorable du Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne en date du 13/12/2024 ;

**Considérant** l'avis Favorable du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne en date du 20/12/2024.

**A R R E T E**

**Article 1** : Le présent Permis de Construire est ACCORDE.

LAMOTHE-MONTRAVEL, le 3 janvier 2025  
Le Maire, FRICHOU Michel



**Nota Bene** : La présente autorisation peut être le fait générateur des taxes d'urbanisme, si tel était le cas un avis de paiement vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

Une participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) d'un montant de 4000 euros, sera due par le propriétaire lors du raccordement au réseau d'assainissement collectif.